

BIN FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Cette fiche de données de sécurité : " "

Loi sur les produits dangereux (LPD) et Règlement sur les produits dangereux (RPD) du Canada, ainsi modifiés

Date de révision 27-mars-2025 Date d'émission 29-août-2023 Numéro de révision 2

1. Identification

Identificateur de produit

FBN Imazeth Nom du produit

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit PMRA Reg. No.: 34809

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Herbicide Utilisation recommandée

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement comme indiqué sur l'étiquette du produit

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Farmer's Business Network Canada, Inc. PO Box 5607 High River, Alberta Canada T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

Courriel regulatory@farmersbusinessnetwork.com

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

Pour obtenir une aide médicale d'urgence (humaine ou animale), communiquez avec Rocky

Mountain Poison Control au 866 767-5040

Pour une aide d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident),

communiquez avec CHEMTREC au 800 424-9300 (Amérique du Nord) ou au 703 527-3887

(International)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Catégorie 3 Effets sur les organes cibles : Irritation des voies respiratoires.	

Éléments d'étiquetage



Danger

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Yeux

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

<u>Mélange</u>

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro	Date de dépôt LCRMD
			d'enregistrement en	et date de la dérogation
			vertu de la Loi sur le	accordée (s'il y a lieu)
			contrôle des	
			renseignements relatifs	

			aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	
Hydroxyde dammonium	1336-21-6	5 - 10	-	
Mélange tensioactif exclusif	-	1 - 5	-	
Mélange exclusif de tensioactifs	-	0.5 - < 1	-	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au Conseils généraux

médecin traitant.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir

> immédiatement des soins médicaux. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un œdème

pulmonaire retardé peut se produire. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

> pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un

médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin.

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une Ingestion

personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Équipement de protection

premiers soins

S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend individuelle pour les intervenants endes mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter le contact avec la peau. les veux ou les vêtements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Porter des vêtements de protection

individuelle (voir la section 8).

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Sensation de brûlure. **Symptômes**

Effets d'une exposition Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage

d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations

spumeuses et d'une tension différentielle élevée.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Poudre chimique sèche, CO2 ou eau pulvérisée.

Numéro de FS UL-GCS-252 Page 3 / 11

Moyens d'extinction inappropriés Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx).

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge Aucun. Aucun.

électrostatique

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention **et précautions spéciales pour les** complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. **pompiers**

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnellesAttention! Matière corrosive. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le

vent par rapport aux, déversements/fuites.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des

contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou s'assurer une ventilation appropriée. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Considérations générales sur l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger de Conditions d'entreposage

l'humidité. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des

autres matières.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des

limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation

particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie **Douches**

> Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage. Protection des yeux/du visage

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Tablier résistant Protection de la peau et du corps

aux produits chimiques.

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En **Protection respiratoire**

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide vert à brun foncé

État physique Liquide

Couleur Vert à brun foncé

Odeur Faible

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété **Valeurs** Remarques • Méthode

Point de fusion / point de

congélation

Point initial d'ébullition et plage

d'ébullition Inflammabilité

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Point d'éclair Température d'auto-inflammation Température de décomposition

SADT (°C)

pН 5.5 - 8.5

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

pH (en solution aqueuse) Viscosité cinématiqueAucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique 1 - 2 mPa s

Solubilité dans l'eau

Solubilité(s)

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Coefficient de répartition

(n-octanol/eau)

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

Densité relative

Masse volumique apparente

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Masse volumique du liquide
Densité de vapeur relative
Caractéristiques des particules
Dimension de particules
Distribution granulométrique

1.10 - 1.14 g/mL
Aucune donnée disponible
Aucun renseignement disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Masse moléculaireAucun renseignement disponibleTeneur en COVAucun renseignement disponiblePoint de ramollissementAucun renseignement disponible

Informations concernant les classes de danger physique

Explosifs

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible. **Propriétés comburantes** Aucun renseignement disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées. Matières incompatibles.

Matières incompatibles Agents oxydants forts.

Produits de décomposition A

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Corrosif par inhalation. (sur la base des composants). L'inhalation d'émanations/de gaz corrosifs peut causer une toux, un étouffement, des maux de tête, des vertiges et une faiblesse pour une durée de plusieurs heures. Un œdème pulmonaire peut se produire, accompagné d'une oppression dans la poitrine, d'un essoufflement, d'une peau bleutée, d'une chute de la pression artérielle et d'une accélération du rythme cardiaque. L'inhalation de substances corrosives peut entraîner un œdème toxique des poumons. L'œdème

pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque des lésions oculaires graves. (sur la base des composants). Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité. Peut causer une lésion

irréversible aux yeux.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Corrosif. (sur la base des composants). Provoque des brûlures.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque des brûlures. (sur la base des composants). L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. Peut provoquer une douleur de brûlure grave dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhée de sang noir. La tension artérielle peut diminuer. Des taches brunâtres ou jaunâtres peuvent apparaître près de la bouche. Un gonflement de la gorge peut entraîner un essoufflement et une suffocation. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas

d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité. Toux ou respiration sifflante.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange:

ETAmél (orale) > 2,000 mg/kg ETAmél (cutané) > 5,000 mg/kg

Renseignements sur les

composants

	Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
	Hydroxyde dammonium 1336-21-6	= 350 mg/kg (Rat)	-	-
Ī	Mélange tensioactif exclusif	= 500 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rat)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque de graves

brûlures de la peau et des lésions oculaires.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des

lésions oculaires graves. Provoque des brûlures.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétéeAucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes	Poissons	Toxicité pour les	Crustacés
	aquatiques		microorganismes	
Hydroxyde dammonium 1336-21-6	-	LC50: =8.2mg/L (96h, Pimephales promelas)	<u>-</u>	EC50: =0.66mg/L (48h, water flea) EC50: =0.66mg/L (48h, Daphnia pulex)

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

Note : Le pourcentage réel d'hydroxyde d'ammonium présent dans ce matériau ne déclenche pas

une classification de matières dangereuses ou de marchandises dangereuses pour le

transport.

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 3Inflammabilité 0 Instabilité 0 Dangers particuliers - Risques pour la santé 3Inflammabilité 0 Dangers physiques 0 Protection individuelle

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

_ég	

Légende	
ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de
	navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence de protection de l'environnement
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires
	transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
TBP	
PICCS	Substance toxique bioaccumulable persistante
	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle

0045	lead of the second second		
QSAR	Relation structure-activité quantitative		
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer		
	(Europe)		
SADT	Température de décomposition autoaccélérée		
SAR	Relation structure-activité		
FS	Fiche signalétique		
SL	Limite à la surface		
STEL	Limite d'exposition de courte durée		
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée		
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique		
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan		
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)		
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)		
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)		
UN	Nations Unies		
VOC	Composés organiques volatils		
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative		
vPvM	Très persistante et très mobile		
As	Substance allergène		
DS	Sensibilisant cutané		
Ot	Ototoxique		
pOt	Ototoxique - risque de troubles auditifs		
PS	Photosensibilisateur		
RS	Sensibilisant respiratoire		
S	Sensibilisateur		
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel		
Sa	Asphyxiant simple		
Sd	Désignation de la peau		
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée		
Sdv	Désignation de la peau - vacante		
Sk	Notation de la peau		
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée		
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée		

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence de protection de l'environnement

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 29-août-2023

Date de révision 27-mars-2025

Note de révision Format mis à jour. Changement dans la classification du mélange. Sections de la FS mises

à jour: 2, 11, 14.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

Numéro de FS UL-GCS-252